

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

5 - REFERENTIELS

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc de compétences n° 1 : Préparation de son chantier, prise de connaissance de son environnement et des consignes des chantiers réseaux THD			
<p><i>Activités principales :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le respect des prescriptions du « cahier technique des clauses particulières » du chantier. ▪ La préparation de son véhicule, ses outils, son matériel d'intervention, ses équipements de protection individuelle en adéquation avec le chantier à réaliser. ▪ la mise en place de la signalisation temporaire du chantier et la protection des personnes pour signaler, délimiter et baliser la zone de travail. ▪ L'identification et la reconnaissance des risques liés à l'environnement de travail : électricité, gaz, amiante, eau, chimiques... 	<p>1.1 Prendre en compte le dossier de réalisation et les clauses techniques du chantier (installation, chantier, équipements) en identifiant et analysant les différentes sources documentaires et procédures de réalisation afin de respecter l'ordre de mission établi.</p> <p>1.2 Identifier et extraire du plan d'exécution les informations nécessaires à la réalisation du chantier (spécificité d'équipement, type de câble, nature de pose, équipement de sécurité...)</p> <p>1.3 Interpréter un planning d'interventions afin de préparer son intervention, préparer son chantier, connaître ses outils de travail présent dans son véhicule et ceux propres au chantier en cours de déploiement.</p> <p>1.4 Lire et exploiter les plans d'itinéraires, les synoptiques de déploiement de câblage, d'exécutions techniques sur papier et/ou des bases numériques.</p> <p>1.5 Préparer et contrôler son outillage en s'assurant de sa présence dans son véhicule et de son adéquation avec l'intervention (type de pose).</p>	<p>1/ Une Etude d'un plan d'exécution technique et d'un ordre de mission</p> <p><i>Réalisés sur la base d'un plan d'exécution technique et un ordre de mission remis au candidat, restitués par :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>L'identification de toutes les caractéristiques techniques</i> - <i>L'identification des modalités de mise en œuvre</i> <p>Etude de cas entreprise Travail individuel Production écrite</p>	<p>1/ Une Etude d'un plan d'exécution technique et d'un ordre de mission</p> <p><i>En relation avec la compétence 1.1 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les informations sont identifiées et comprises • Le lieu d'intervention est correctement identifié <p><i>En relation avec la compétence 1.2 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les informations nécessaires à la réalisation du chantier sont clairement identifiées <p><i>En relation avec la compétence 1.3 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le matériel et les éléments techniques préparés correspondent aux besoins du chantier

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

	<p>1.6 Vérifier ses équipements de protection individuelle ou collective afin de s'assurer de leur adéquation avec le chantier à réaliser.</p> <p>1.7 Organiser son véhicule et le matériel nécessaire à l'exécution des tâches en respectant un protocole de rangement afin de permettre un inventaire rapide en début et fin de chantier</p> <p>1.8 Mettre en œuvre et respecter les règles de sécurité en tenant compte de l'implantation du chantier et au regard de la réglementation en vigueur afin de signaler, délimiter et baliser son travail tout en veillant au respect de ces règles.</p> <p>1.9 Identifier les risques liés à son environnement de travail dans les domaines suivants : risques électriques, chimiques, amiante, environnement humide... en tenant compte du repérage réalisé sur le chantier afin de mettre en œuvre la sécurité individuelle et collective.</p>	<p style="text-align: center;">2/ La préparation d'un chantier <i>Après étude du contexte qui lui a été présenté le candidat réalise une mise en sécurité du chantier.</i></p> <p>Etude de cas d'entreprise et mise en situation professionnelle Travail individuel Production écrite et Epreuve pratique</p>	<p><i>En relation avec la compétence 1.4</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les longueurs de tirage de câbles sont identifiées, ainsi que le type de câble • La technique de tirage de câble est identifiée • Les documents techniques à utiliser sont correctement identifiés • Le vocabulaire technique utilisé est en adéquation avec l'environnement professionnel <p>2/ La préparation d'un chantier <i>En relation avec la compétence 1.5 et 1.7</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le véhicule est préparé selon la configuration du chantier <p><i>En relation avec la compétence 1.6</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les équipements individuels et collectifs sont vérifiés et opérationnels <p><i>En relation avec les compétences 1.8 et 1.9</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Selon la nature du chantier (route, gaine technique, chambre de tirage, etc.), les protocoles de sécurités sont appliqués en fonction de la réglementation et de la normalisation : • La sécurité des personnes est assurée • La sécurité de circulation est assurée • La sécurité nécessaire à l'utilisation du matériel est assurée
--	--	---	--

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

			<ul style="list-style-type: none"> • Les équipements de protection collectifs et individuels sont adaptés • Les protocoles sécuritaires permettant d'identifier les risques sont appliqués et respectés selon la réglementation en vigueur
Bloc de compétences n° 2 : Réalisation du raccordement des conducteurs THD pour permettre le transport des informations Très Haut Débit			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ La mise en œuvre des techniques de tirage des câbles en déploiement souterrain et aérien et l'exploitation des équipements pour permettre le déroulage en respectant les contraintes mécaniques, la sécurité individuelle et collective ▪ La mise en œuvre des techniques de pose des éléments d'infrastructures pour le raccordement du réseau THD ▪ La mise en œuvre des techniques d'ouvertures et de protections des câbles ▪ La protection, le repérage et l'étiquetage des câbles selon les plans et les consignes techniques de réalisation transmis par l'opérateur ▪ L'épissurage et/ou le soudage des câbles à fibres optiques et/ou cuivre en appliquant les normes et techniques de raccordement ▪ Le nettoyage de la zone de travail et la collecte des déchets en respectant les règles environnementales et sécuritaires 	<p>2.1 Sélectionner le câble en prenant en compte des caractéristiques techniques (cuivre et fibres optiques) et en exploitant les plans techniques du réseau de communication THD du chantier</p> <p>2.2 Positionner les équipements de manutention, pour permettre le déroulage et/ou le tirage du câble dans les chambres, les gaines techniques, les égouts, les caves ... En fonction du cahier des charges technique</p> <p>2.3 Déployer les câbles en fonction des éléments techniques suivants : rayon de courbure, allongement, gaine/Enveloppe/Armature, mode de pose, sens de déroulage... tout en identifiant les défauts éventuels</p> <p>2.4 Appliquer les règles d'ouverture et de fermeture des chambres de tirage en réalisant les contrôles de sécurité qui s'imposent</p> <p>2.5 Appliquer les règles de sécurité liées au travail sur chantier pour assurer sa protection et celle de son environnement (balisage, cônes, procédure homme isolé, signalisation...)</p>	<p>La réalisation du déploiement d'un câble THD</p> <p><i>Le candidat réalise le déploiement d'un câble THD selon le contexte qui lui a été présenté.</i></p> <p>Mise en situation professionnelle reconstituée Epreuve pratique Travail individuel</p>	<p><i>En relation avec les compétences 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 2.6, 2.7 et 2.8</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le rayon de courbure est adapté aux caractéristiques des câbles • L'allongement respecte les contraintes des câbles • Les gaines, enveloppes et armatures ne sont pas détériorées • Le mode de pose respecte les normes et la réglementation en vigueur • Le sens de déroulage permet de faciliter l'implantation du câble <p><i>En relation avec les compétences 2.9, 2.10, 2.11 et 2.12</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • La tension des porteurs latéraux du câble est respectée • La mesure de longueur d'ouverture des câbles est adaptée en fonction du type des boîtes de raccordement • Le marquage des câbles est réalisé

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<p>2.6 Réaliser la pose des câbles dans les infrastructures du réseau (tirage, portage à l'air / eau, aiguille, pose en aérien, pose en sous-terrain, agrafage en façade ...)</p> <p>2.7 Réaliser le tirage des câbles du point de distribution jusqu'au pied d'immeuble ou l'armoire de rue, en prenant en compte les réglementations en vigueur</p> <p>2.8 Repérer les câbles dans les différents conduits et informer le bureau d'études des mises à jour à réaliser sur les plans</p> <p>2.9 Positionner les câbles dans les infrastructures ou poser des chemins de câbles, des goulottes, des supports... afin de permettre le raccordement des câbles cuivre et fibre optique.</p> <p>2.10 Effectuer le percement des murs et des cloisons en fonction des modes de pose utilisés et des matériaux et dans le respect des préconisations du prescripteur.</p> <p>2.11 Poser et fixer les armoires et coffrets du réseau. (Point de Mutualisation Immeuble – Nœud de Raccordement Optique – Point de Branchement – Point de Concentration – Point de Desserte d'Immeuble)</p> <p>2.12 Lover les câbles en respectant les contraintes mécaniques des conducteurs et en tenant compte du cahier des charges du prescripteur.</p> <p>2.13 Utiliser l'outillage spécifique et mettre en œuvre les techniques de préparations et d'ouvertures des câbles selon les spécificités des fabricants et des consignes techniques du déploiement</p> <p>2.14 Protéger le câble contre l'humidité et assurer son étiquetage en exploitant les techniques de protections des câbles et des conducteurs et en appliquant les recommandations des prescripteurs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le lovage des câbles est réalisé dans les chambres de tirage et/ou les gaines techniques • Les étiquettes sont posées sur les câbles pour permettre leur identification et leur repérage • L'arrimage du câble est réalisé dans la chambre de tirage et dans les colonnes montantes des bâtiments <p><i>En relation avec la compétence 2.13</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les angles d'ouverture sont respectés et l'intégrité des conducteurs n'est pas atteinte • Les tailles ou les longueurs d'ouverture est respectée en fonction des techniques utilisées • Les gaines de câbles ne sont pas détériorées <p><i>En relation avec la compétence 2.14</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le code couleurs est respecté • L'étiquetage correspond aux repères normalisés • L'étanchéité et l'isolation assurent la protection du câble <p><i>En relation avec les compétences 2.15 et 2.16</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le positionnement du câble est réalisé dans les boîtes de câblage • Le « lovage » dans les cassettes est conforme aux préconisations du prescripteur • L'épissurage et le soudage respectent les contraintes mécaniques des câbles et ne modifient la qualité du signal transporté
--	--

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

	<p>2.15 Conduire les différentes étapes de raccordement des fibres optiques et les conducteurs cuivre sur les câbles de transport à partir de consignes techniques sur les câbles fibres optiques et cuivre multi-paires et en respectant les préconisations du prescripteur</p> <p>2.16 Réaliser la protection des épissures en appliquant les normes et techniques de raccordement</p> <p>2.17 Assurer la totalité de la propreté de son chantier à l'aide d'équipement et de produits de nettoyages adaptés tout en respectant les règles environnementales et sécuritaires du recyclage des déchets générés par l'intervention.</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Les préconisations d'installation du prescripteur sont appliquées et contrôlées <p><i>En relation avec la compétence 2.17</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le chantier est nettoyé selon une méthodologie et un protocole défini respectant l'environnement et la sécurité de la zone d'intervention • Les critères de recyclage des déchets sont respectés selon la réglementation en vigueur
<p>Bloc de compétences n° 3 : Réalisation du raccordement chez le client</p>			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ La présentation du déroulement de son chantier à un client/commanditaire ▪ La réalisation de l'installation chez le client ▪ La rédaction d'un compte-rendu de ses travaux réalisés en complétant avec méthode les documents professionnels de son poste de travail ▪ La communication professionnelle avec le client/commanditaire dans le respect de l'image de son entreprise 	<p>3.1 Reformuler une demande, un besoin venant du client/commanditaire et la traduire en termes techniques pour pouvoir le renseigner</p> <p>3.2 Présenter la réalisation des travaux à effectuer au client/commanditaire en adaptant son attitude et son comportement tout en respectant l'image de son entreprise afin de satisfaire le client</p> <p>3.3 Expliquer le plan technique et la procédure de pose utilisée pour permettre le passage des câbles</p> <p>3.4 Installer le câble et la prise terminale en respectant les règles de pose et de sécurité correspondants à l'infrastructure du local ou de l'habitation afin d'assurer l'arrivée du service</p>	<p style="text-align: center;">1/ Un contact clientèle/commanditaire</p> <p><i>Le candidat réalise une situation de contact clientèle selon le contexte qui lui a été présenté</i></p> <p>mise en situation professionnelle reconstituée Production orale Travail individuel</p>	<p style="text-align: center;">1/ Un contact clientèle/commanditaire</p> <p><i>En relation avec les compétences 3.1, 3.2, 3.3 et 3.7</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • la prise de contact avec le client est opérée dans le respect des règles de l'entreprise, • le mode de communication, verbal aussi bien que non verbal, est adapté au positionnement de l'entreprise, au contexte et aux spécificités du client y compris en situation de handicap • Le vocabulaire technique utilisé est accessible • Le client/commanditaire est informé de façon claire et précise

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

	<p>3.5 Mettre en place et paramétrer les équipements actifs pour activer le service selon l'abonnement ou l'offre de services souscrit par le client</p> <p>3.6 Rendre compte des travaux réalisés en complétant les documents (Rapport d'intervention / Feuilles d'heures / Fiches d'interventions / Remarques clients / Documents prescripteur...) tout en renseignant le système d'information interne afin de permettre une exploitation technique des informations</p> <p>3.7 Communiquer auprès de son client/commanditaire afin d'apporter explication technique sur le déroulement de son intervention</p>	<p style="text-align: center;">2 / L'installation d'un câble et d'une prise terminale, mise en place et paramétrage</p> <p>mise en situation professionnelle reconstituée Epreuve pratique Travail individuel</p> <p style="text-align: center;">3/ La rédaction d'un compte rendu de travaux</p> <p>Etude de cas entreprise Production écrite Travail individuel</p>	<ul style="list-style-type: none"> • la prise de congé est effectuée dans le respect des procédures et la continuité de service assurée <p>2 / / L'installation d'un câble et d'une prise terminale, mise en place et paramétrage <i>En relation avec la compétence 3.4</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les règles de poses et de sécurité sont appliquées dans le respect des consignes • L'équipement installé correspond à la commande initiale <i>En relation avec la compétence 3.5</i> • L'équipement actif fonctionne <p>3/ La rédaction d'un compte rendu de travaux <i>En relation avec la compétence 3.6</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'ensemble des critères sont complétés sans erreur • Les informations transmises sont conformes à la réalité du chantier • Les informations sont claires et précises
--	---	---	--

Le cas échéant, description de tout autre document constitutif de la certification professionnelle